

---

## *Communiqué de Presse*

---

30 novembre 2023

### **La Dent Bleue réagit à la signature de l'avenant 5 à l'Accord National des centres de santé**

**L'association La Dent Bleue de représentation de la patientèle du dentaire prend note de la signature de l'avenant n°5 à l'Accord national organisant les rapports entre les Centres de santé et les caisses d'Assurance Maladie.**

Notre association se réjouit de l'instauration d'un dispositif de régulation du conventionnement pour l'activité dentaire, applicable aux centres de santé dentaire et (i) permettant de rendre effective la limitation de conventionnement acceptée par les dentistes libéraux ; (ii) tenant compte du nombre de praticiens en exercice. Cette mesure était souhaitable et nécessaire pour endiguer la prolifération incontrôlée des centres de santé dentaires et plus particulièrement leur implantation dans des territoires où l'offre de soins est déjà bien pourvue (grandes villes et leur périphérie) au détriment des zones qualifiées de « sous-dotées ». Dans ces zones géographiques, le premier écueil rencontré par de nombreux usagers du dentaire consiste en effet à trouver un dentiste de proximité, libéral ou salarié, acceptant de donner des RDV à de nouveaux patients et/ou dans un délai raisonnable. Il est donc urgent de développer des structures pluridisciplinaires comprenant des dentistes dans les zones où l'on recense une pénurie de dentistes libéraux, ce que vient appuyer l'avenant.

Notre association regrette néanmoins que cette nouvelle régulation ne s'accompagne d'aucune mesure incitative permettant, dans les faits, d'assurer une meilleure couverture du territoire. Si l'hyper-croissance des centres de santé dentaire se trouve jugulée dans les grandes villes, cela ne signifie pas pour autant que de nouveaux cabinets ouvriront dans les déserts médicaux. La problématique reste donc prégnante et non-solutionnée à ce jour. Notre association s'inquiète par ailleurs que la prise d'effet soit portée au 1er janvier 2025. Ce délai engendre un risque d'effet rebond en permettant pendant plus d'une année la création de nombreux centres de santé dentaire en territoires non-prioritaires et de nouvelles embauches de dentistes salariés.

Pour finir, notre association déplore que la représentation des usagers soit comme toujours la grande absente des négociations.

Solidairement,

La Dent Bleue | [associationladentbleue@gmail.com](mailto:associationladentbleue@gmail.com)